

Zeitschrift: PS info : nouvelles de Pro Senectute Suisse
Herausgeber: Pro Senectute Suisse
Band: - (2010)
Heft: 2: Se déplacer en toute sécurité

Artikel: A pied en toute sécurité - même à un âge avancé
Autor: Löliger, Thomas
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-789416>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A pied en toute sécurité – même à un âge avancé

La mobilité favorise le bien-être. Pour les personnes âgées, c'est surtout la mobilité piétonne qui retient l'attention. Outre la santé, les questions liées à la sécurité routière revêtent une importance cruciale. Il existe deux approches pour améliorer cette sécurité : le comportement de chacun et les infrastructures. « Mobilité piétonne » emprunte les deux voies.

Thomas Löliger – Mobilité piétonne



Les déplacements à pied jouent un rôle très important, particulièrement pour les personnes âgées, car ils permettent d'améliorer la qualité de vie. Le fait de marcher 30 minutes tous les jours améliore la circulation et réduit les maladies chroniques les plus fréquentes dont elles souffrent. Des promenades régulières permettent de conserver une musculature solide et d'éviter les chutes. Dans le même temps, le risque de blessure grave, voire mortelle, augmente avec l'âge.

Le non respect par les conducteurs et conductrices de l'obligation de s'arrêter devant un passage pour piétons est le plus souvent en cause. Si les jeunes piéton-ne-s arrivent à compenser les fautes des conducteurs et conductrices, il n'en va pas de même pour les aîné-e-s. Or, les conséquences des blessures sont bien plus graves chez les personnes âgées.

Le bon comportement

Avec le concours de l'artiste de cabaret Emil, « Mobilité piétonne » a lancé en février 2010 la campagne « Marcher sans limite d'âge ». Celle-ci formule des recommandations à l'intention des piéton-ne-s âgée-e-s. L'un des principaux conseils ? « Toujours rester concentré ». Prendre conscience de ses propres possibilités et limites et, si possible, les compenser. Parallèlement, il s'agit de sensibiliser les conducteurs et conductrices aux besoins spécifiques des personnes âgées. Un dépliant fournit des recommandations concrètes pour les deux groupes concernés.

Une autre brochure est destinée aux accompagnant-e-s des seniors. Elle sert de manuel pour évaluer les risques d'accident des personnes âgées et fournit des conseils utiles pour améliorer le comportement sur la route.

Une infrastructure adaptée

Certes, la sécurité routière est étroitement liée au comportement humain. Cela dit, une infrastructure adaptée joue un rôle tout aussi prépondérant, à l'instar des passages pour piétons. Les traversées sécurisées doivent si possible être aménagées avec un îlot central. Cette construction permet de

traverser en deux étapes et d'augmenter la sécurité : le ou la piéton-ne se concentre ainsi uniquement sur une section de route. Lorsqu'il n'y a pas suffisamment de place pour un îlot, il est possible de diminuer la distance à traverser en rétrécissant la chaussée : les trottoirs sont avancés, formant des « nez de trottoir ». Autres aménagements élémentaires, les abaissements de trottoir qui permettent aux personnes équipées de déambulateurs de traverser toutes seules.

La construction d'une infrastructure routière adaptée aux besoins des personnes âgées dépend au premier chef des cantons et des communes. Organisation spécialisée dans les questions liées aux piéton-ne-s, « Mobilité piétonne » s'engage pour que la planification tienne compte des exigences des aîné-e-s. Après avoir mis l'accent sur le comportement humain dans la campagne de sécurité routière 2010, nous allons nous concentrer sur les infrastructures adaptées aux personnes âgées en 2011. Un projet correspondant est en préparation.

L'Association Suisse Mobilité piétonne défend les piéton-ne-s, anticipe et participe à une politique respectueuse des piéton-ne-s. Elle informe et conseille sur toutes les questions liées aux piéton-ne-s. Association d'utilité publique, « Mobilité piétonne » s'appuie sur le soutien de ses membres et de ses mécènes.
www.mobilitepietonne.ch